



Le C'est-à-Dire !

Journal de l'Association

Rivières et Acteurs pour les Moulins de Basse-Normandie et d'Ille-et-Vilaine

Juin 2015 N° 59 15^e année



Sommaire

- Assemblée Générale ordinaire du 21 mars 2015 **2**
- Sortie du 11 avril 2015 dans la Manche (50) **3**
- Consultation publique - développement durable **4**
- Passion du papier au moulin du Liveau à Gorges en vallée de Clisson (44) **5**
- Moulin à vendre (14) **5**
- Quatre jours à la découverte des moulins de Vendée (85) **6**
- Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins **8**



Moulin de Château-neuf (85)

Éditorial

Chers amis,

Malgré de belles paroles qui se veulent rassurantes, nous en sommes toujours au même point, nous n'avons pas vu émerger la moindre proposition concernant la pollution de nos rivières, c'est pourtant la première chose à faire pour retrouver une bonne qualité de l'eau comme cela nous est demandé par les instances européennes.

Les cultures intensives imposées au monde agricole, comme celle du maïs, ont généré d'importantes dégradations des sols avec de fortes érosions, de grandes quantités de sédiments sont véhiculées par les rivières, étouffant ainsi les frayères.

La récupération de terres cultivables sur les zones naturelles humides a entraîné des drainages, et de ce fait les sols devraient être décompactés après les récoltes pour permettre aux eaux de pluie de s'infiltrer et non de ruisseler.

Nos moulins ne sont pas responsables de ces transformations et de la dégradation de la qualité des eaux de rivières, comme l'affirment certains technocrates. Nos gouvernants se gardent bien de faire face aux véritables pollueurs, contraints certainement de suivre les lobbies d'industriels puissants. A qui profite le crime ?...

La politique française sur la continuité écologique est décidée sans concertation et le contrôle parlementaire inexistant. Les évaluations scientifiques confiées à des organismes d'état ou indépendants, dans certains cas inutiles et peu fiables, représentent une dépense considérable à la charge de toute la collectivité.

Cette politique est une tragédie pour le patrimoine historique de nos moulins et une absurdité à l'heure où la transition énergétique commande plutôt d'équiper ces moulins et usines, au lieu de les détruire. Nous savons que la France a provisionné 3 milliards d'€ pour la restauration morphologique des rivières mais seulement 170 millions pour la qualité des eaux et le suivi des pollutions.

Certains de nos élus sont plutôt préoccupés à conserver leur poste que de résoudre les vrais problèmes de pollution des rivières.

Ne baissons pas les bras.

A bientôt.

Serge Caprais

Président de l'ARAM BN & 35

Quelques dates à retenir

- ◆ Les Journées des Moulins, le **19** pour les scolaires et les 20 et 21 juin 2015
- ◆ Les journées européennes du patrimoine 19 et 20 septembre 2015
Thème: Le patrimoine au XXI^e siècle, une histoire d'avenir.